

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUTS DE LOTBINIÈRE-CENTRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 DÉCEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue Centre, tenue le 9 décembre 2025, à 8 h, à la Salle du conseil de Saint-Flavien, au 177 rue Principale Saint-Flavien.

Sont présents :

Laurier-Station :

Mme Huguette Charest
Mme Suzanne Croteau
M. Denis Pérusse

St-Flavien :

M. Normand Côté
M. Sylvain T. Bouffard

Sont aussi présents :

Mme Nancy Labbé, greffière-trésorière
Mme Danielle Roy, responsable des opérations

Est absent :

M. Georges M. Perron

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025
3. Acceptation des comptes du mois de novembre 2025
4. Information :
 - Installation d'une génératrice aux étangs dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de traitement à la STEU
 - 6temti – contrat de service
 - 6temti – renouvellement du support Fortinet licence et contrat de maintenance pour l'année 2026
 - Ondes radio - Innovation, sciences et développement économique du Canada (ISDE)
 - Consommation d'eau et niveau des puits
 - Fuites d'aqueduc et signalisation
 - Achat d'eau à la ville de Lévis
 - Party de Noël
 - Véolia – Logiciel Dream Report
 - Gaétan Bolduc – Soumission réparer moteur et vérification du démarreur – Surpresseur

5. Résolution – Adoption du calendrier des séances pour 2026
6. Résolution – Adoption du budget 2026 amendé
7. Résolution - Octroi de mandat pour inspecter les puits par caméra afin de déterminer si un décolmatage chimique s'impose.
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

2025-12-086

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Normand Côté, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2025-12-087

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2025 :

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Normand Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

2025-12-088

3. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2025 :

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de novembre 2025 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Denis Pérusse et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de novembre 2025 au montant de 97 799,64 \$.

ADOPTÉE

4. INFORMATIONS :

INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE AUX ÉTANGS DANS LE CADRE DU PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT À LA STEU :

Lors de la séance du 18 novembre 2025, les membres du conseil se sont questionnés sur l'opportunité d'avoir d'autres avis relativement à la grosseur versus la capacité d'une génératrice aux étangs dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de traitement à la

STEU. Il a été décidé de traiter de ce sujet lors de la présente séance. Le coût d'une génératrice serait de l'ordre de 100 000 \$ à 200 000 \$.

Madame Danielle Roy informe que, si une panne de courant survenait au poste 2, cela entraînerait un débordement vers l'environnement. Elle vérifiera la possibilité d'obtenir des prix auprès de fournisseurs.

Une rencontre est prévue, jeudi le 11 décembre 2025 avec les ingénieurs. Des discussions porteront sur l'éventualité d'ajouter une troisième pompe.

6TEM TI – CONTRAT DE SERVICE

Madame Nancy Labbé a contacté monsieur Yannick Lapointe afin de vérifier si la tarification pour l'achat d'une banque d'heures était toujours la même. Pour 2025, il n'y a pas de changements. Cependant pour l'année 2026, il y aura une légère augmentation.

En regardant de plus près la proposition soumise par 6temti en avril 2025, madame Labbé a constaté que la banque d'heures est remboursable en tout temps et sans date d'expiration. Ce qui lui a été confirmé par monsieur Lapointe.

Les membres du conseil s'entendent sur l'achat de 25 heures à raison de 100 \$ par heure. Une résolution sera adoptée en janvier 2026.

6TEM TI – RENOUELEMENT DU SUPPORT FORTINET – LICENCE ET CONTRAT DE MAINTENANCE POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur Yannick Lapointe de la firme 6temti nous a fait parvenir le renouvellement pour le support Fortinet, licence et contrat de maintenance pour l'année 2026. Cette licence expire le 8 février 2026. C'est un montant total de 666,06 \$ taxes incluses.

ONDES RADIO – INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA (ISDE)

À la suite de la visite de deux inspecteurs de ISDE, nous avons été avisés que le signal émis par la tour de l'usine affectait le signal d'une autre tour. Cette tour permet la communication avec les compteurs Gingras, des Érables et de Rivière aux cèdres.

Afin de nous conformer à la réglementation, on nous demande de nous procurer une nouvelle licence au coût d'environ 300 \$ à 400 \$ par année.

Le processus est commencé, en janvier 2026 nous saurons le coût et une résolution sera adoptée.

CONSOMMATION D'EAU ET NIVEAU DES PUI TS :

Madame Danielle Roy dépose un document sur le suivi de la consommation d'eau et souligne une augmentation marquée de la consommation d'eau à Saint-Flavien. Il est prioritaire de vérifier s'il existe une fuite quelconque.

L'étiage (moment de l'année où le niveau est à son plus bas) sera vérifié en janvier 2026. Malgré la pluie reçue tardivement cet automne, le niveau d'eau du puits témoin n'est pas encore revenu à la normal. Il manque environ 10 cm par rapport aux années précédentes.

Lors de la séance du 18 novembre 2025, Madame Danielle Roy a indiqué qu'un examen par caméra ainsi qu'un décolmatage chimique des puits 1 et 2 devraient être réalisés. Ces interventions n'ont pas été effectuées depuis plusieurs années et représenteraient un coût estimé entre 10 000 \$ et

15 000 \$ par puits. Aucune soumission n'ayant encore été reçue, aucune résolution ne pourra être adoptée en 2025.

FUITES D'AQUEDUC ET SIGNALISATION

Les fuites d'aqueduc de septembre et octobre 2025 ont coûté environ 20 000 \$ chacune. Il restera l'asphalte à refaire chez le citoyen au printemps prochain.

Il est question que Madame Danielle Roy puisse suivre une formation relativement à la signalisation. Des formations dispensées par l'AQTR sont disponibles, en ligne.

Pour ce qui est des équipements nécessaires, Monsieur Stéphane Milot mentionne qu'il est possible d'en faire la location à coût abordable.

Une résolution sera adoptée en 2026.

ACHAT D'EAU À LA VILLE DE LÉVIS

En octobre dernier, alors que les réserves d'eau étaient très basses, des démarches ont été entreprises auprès de la Ville de Lévis afin d'acheter de l'eau. L'accès à l'eau est disponible en tout temps, mais un paiement préalable par chèque, effectué durant les heures d'ouverture, est requis pour la quantité d'eau prévue. Un total de 80 voyages avait été estimé, pour un montant de 7 000\$, incluant un dépôt de 600\$ pour les bâtons électroniques. Comme l'achat d'eau n'a finalement pas été nécessaire, les bâtons ont été retournés et une demande de remboursement a été transmise à la Ville de Lévis. Les remboursements pour les dépôts et les voyages non utilisés sont traités annuellement, le 15 janvier. Le remboursement sera donc reçu en 2026.

Après vérification auprès de Madame Eugénie Tardif, le montant de 7 000 \$ est inscrit comme compte à recevoir et sera annulé lors du remboursement par la Ville de Lévis en 2026.

PARTY DE NOEL

Le 18 décembre prochain, une rencontre pour souligner les fêtes aura lieu avec les employés de la régie et les membres du conseil qui voudront y participer.

La salle à la Chapelle sera à notre disposition, de 11 h 30 à 14 h.

Madame Nancy Labbé s'est informée auprès du restaurant Benny à Saint-Apollinaire. Il n'y a pas de problème à livrer à Laurier-Station. Un forfait Éconogroupes est disponible, 10 à 24 repas, 11,50 \$ en livraison, 50 % repas cuisse, 50 % repas poitrine.

VÉOLIA – LOGICIEL DREAM REPORT

En 2026, nous procéderons aux changements des ordinateurs des deux opérateurs. Pour ce faire, il nous faudra migrer vers Windows 11. Il n'est pas certain que le logiciel qui produit nos rapports journaliers (aux 4 heures) fonctionnera adéquatement avec ces nouveaux appareils et sous Windows 11. Si c'est le cas, il faudra acquérir le logiciel Dream Report.

Véolia nous a fait parvenir une soumission au montant de 30 525,86 \$ taxes incluses.

Entre-temps, Madame Danielle Roy s’informerait des particularités des ordinateurs dont l’achat est prévu et si d’autres fournisseurs pourraient être envisagés.

GAÉTAN BOLDUC – SOUMISSION RÉPARER MOTEUR ET VÉRIFICATION DU DÉMARREUR - SURPRESSEUR

Étant donné que le nouveau surpresseur génère un niveau de vibrations trop élevé, Gaétan Bolduc & associés a déposé une soumission pour la réparation du moteur électrique du surpresseur et/ou des composantes du panneau électrique.

Le montant de cette soumission s’élève à 4 581,75 \$, taxes incluses.

Pourtant, lors de leur départ après l’installation, les techniciens avaient confirmé que tout fonctionnait correctement.

Madame Danielle Roy vérifiera la possibilité de faire effectuer les réparations par un autre fournisseur. Il lui est suggéré de communiquer avec Dyna-Moteur Inc.

5. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L’ANNÉE 2026 :

2025-12-089

CONSIDÉRANT QU’en 2026, les séances du conseil se tiendront le 2^e mardi de chaque mois, à 15 h 30, à la Salle du conseil de Saint-Flavien, au 177 rue Principale Saint-Flavien, aux dates suivantes :

- 13 janvier 2026
- 10 février 2026
- 10 mars 2026
- 14 avril 2026
- 12 mai 2026
- 9 juin 2026
- 14 juillet 2026
- 11 août 2026
- 8 septembre 2026
- 13 octobre 2026
- 10 novembre 2026
- 8 décembre 2026

Il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l’unanimité que le calendrier des séances du conseil pour l’année 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU BUDGET 2026 AMENDÉ :

2025-12-090

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au budget 2026 déposé lors de la séance du 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’adopter le budget 2026 amendé;

Il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l’unanimité d’adopter le budget 2026 amendé.

BUDGET 2026

REVENUS

QUOTE-PART LAURIER-STATION (71%)

1 305 079

QUOTE-PART ST-FLAVIEN (29%)	533 060
VENTES EAUX BRUTES	6 000
RISTOURNE DESJARDINS	0
AUTRES REVENUS	0
INT. - BANQUE ET PLACEMENTS	0
INT. - RÉSERVE FINANCIÈRE	1 700
PURIF. TRAIT. EAU-FCCQ QC1-OCT	12 376
PURIF. TRAIT. EAU-FCCQ QC2-MAI	12 345
PURIF. TRAIT. EAU-FCCQ QC3-AVR	606
PURIF. TRAIT. EAU-FCCQ QC4-JUIN	4 052
TRAIT. EAUX - FIMEAU	33 340
TOTAL REVENUS :	1 908 558

DÉPENSES

ADMINISTRATION

SALAIRES ADMINISTRATION	35 000
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR-ADM	6 300
TELEPHONE - ADMINISTRATION	2 700
VERIFICATION, COMPTABILITE	35 000
ASSURANCE RESPONSABILITE PUBL.	11 200
ADMINISTRATION - DIVERS	2 500
RECEPTION	500
COTIS. ASSOC. & ABONNEM	10 000
FOURNITURES DE BUREAU	2 800
FRAIS DE BANQUE	300
TOTAL :	106 300

USINE

REMUNERATION - PURIFICATION	160 000
CONTRIBUTION EMPLOYEUR	28 800
TÉLÉPHONE - USINE	3 300
FRAIS PUBLICATIONS	1 500
SERV. PROF. & GENIE	5 000
INFORMATIQUE	16 000
SERVICES TECHNIQUES (75%)	44 500
ASSURANCE VEHICULE	500
ASSURANCES - PURIFICATION EAU	36 750
DÉNEIGEMENT (RDM)	4 500
ANALYSE EAUX BRUTES - POTABLE	8 000
SERVICES DE FORMATION	2 500
IMMATRICULATION	400
VIDANGES DES BOUES DE CHAUX	40 000
LOCATION MACHINERIE - PUR. EAU	2 000
ENT. REP.-USINE- CONTROLE VÉGÉ	2 000
ENT.ET RÉP.- VÉHICULE+ESSENCE	6 000

ENT.ET REP.- ACHAT MACH/EQUIP +génér.	85 000
GÉNÉRATRICE-USINE-DIESEL	10 000
PRODUITS CHIMIQUES	261 675
VETEMENTS CHAUSSURES & ACCES	2 500
ELECTRICITE	67 000
PRODUITS D'ENTRETIEN	1 000
TOTAL :	788 925
ENTRETIEN (RÉSEAU EAU POTABLE)	
FRAIS PUBLICATIONS	2 000
SERV.PROF.. ET GENIE - RPEP	5 000
ASSURANCE	6 400
DÉNEIGEMENT (FORFAIT MOREAU)	1 000
LOCATION MACHINERIE	1 000
ENT. REP. -BATISSES PUITs+cont. Végét	2 000
ENT. REP. -ACHAT MACH/ÉQUIP	15 000
PIERRE, SABLE, GRAVIER	2 000
GÉNÉRATRICES LAURI-ENTR+DIESEL	5 000
ELECTRICITE RESEAUX D.E.	32 000
TOTAL :	71 400
ÉPURATION	
REMUNERATION-TRAIT. EAUX USEES	53 000
CONTRIBUTION EMPLOYEUR	9 540
FRAIS PUBLICATIONS	2 000
SERV.PROF.. & GENIE	15 000
SERVICES TECHNIQUES (25%)	19 500
ASSURANCES- TRAIT. EAUX USEES	9 000
DÉNEIGEMENT (TOITURE FCF)	13 000
ANALYSE EAUX USÉES	7 000
ENT. REP.-BÂT. + CONT. VÉGÉTAT	4 500
ENT. REP. - ACHAT MACH/EQUIP.	20 000
PRODUITS CHIMIQUES	15 000
ELECTRICITE	55 000
SOUS-TOTAL :	222 540
RÉSEAU D'ÉGOUT (EAUX USÉES)	
Loc machin + nettoy réseau sanit	12 000
ENT. REP. - ACHAT MACH/EQUIP	5 000
ENTRETIEN RÉPARATION	0
PIERRE, SABLE, GRAVIER	2 000
Électricité	28 000
SOUS-TOTAL :	47 000
TOTAL RÉSEAU D'ÉGOUT :	269 540
INTÉRÊTS	
INTERETS - REGL.01-10 Prêt #1	3 523

INTER-REGL02-13+01-11NO5 (éch 2038) Prêt #5	18 766
INTERETS - REGL.01-11 NO1 Prêt #2	43 915
INTERETS - REGL.01-11 NO2 ET 02-2023 Prêt #3	52 665
INTERETS - REGL.01-11 NO3 Prêt #4	13 009
INTERETS - REGL.01-11 NO4 + 02-12 Prêt #6	16 209
INTÉRÊTS - REGL. 05-2022 AÉRATI Prêt #9	14 990
INTERETS - REGL.01-19 V. ÉTANG Prêt #7	4 561
INTERETS - REGL 01-2021 (cond refoul) Prêt #8	76 074
INTÉRÊTS - Nouveau REGL. aug. Capacité STEU Prêt #10	73 594
TOTAL :	317 306
INTÉRÊTS PRÊT TEMPOR	
INTÉRÊTS PRÊT TEMPOR (cond refoul)	0
INTÉRÊTS PRÊT TEMPOR (cond aération)	0
INTÉRÊTS PRÊT TEMPOR (augm. capacité)	0
AUTRES FRAIS FIN. - ÉMISSION	8 500
TOTAL:	8 500
CAPITAL - PRÊT LOCAL ADMIN Prêt #9	5 400
CAPITAL - REGL. 05-2022 Prêt #9	10 700
CAPITAL - REGL. 01-10 Prêt #1	27 700
CAPITAL -REG. 01-11 NO 5 Prêt #5	6 700
CAP-REGL.02-13 éché 2038 Prêt #5	12 200
CAPITAL - REGL. 01-11 NO1 Prêt #2	66 600
CAPITAL - REGL. 01-11 NO2 Prêt #3	73 100
CAPITAL - RÉGL. 02-2023 (APP. MONO) Prêt #3	5 000
CAPITAL - REGL. 01-11 NO3 Prêt #4	20 000
CAPITAL-REGL.01-11 NO4 Prêt #6	9 100
CAPITAL - REGL. 02-12 PP-2 Prêt #6	23 800
CAPITAL-REGL 01-19 - (vid étangs) (2029) Prêt #7	30 700
CAPITAL - REGL 01-2021 (cond refoul) Prêt #8	38 400
TOTAL CAPITAL :	329 400
Quote-part spéciale - travaux à faire	50 000
RÉSERVE FINANCIÈRE	38 829
TOTAL :	418 229
TOTAL DES DÉPENSES :	1 980 200
EXCÉDENT / DÉFICIT	
AJOUTER TECQ POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET LAURIER-STATION (71 %)	50 866
AJOUTER TECQ POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET SAINT-FLAVIEN (29 %)	20 776
EXCÉDENT / DÉFICIT	0
ADOPTÉE	

7. OCTROI DU MANDAT POUR INSPECTER LES PUITES PAR CAMÉRA AFIN DE DÉTERMINER SI UN DÉCOLMATAGE CHIMIQUE S'IMPOSE :

Reportée à une date ultérieure

8. OCTROI DU MANDAT À 6TEMTE – RENOUVELLEMENT DU SUPPORT FORTINET – LICENCE ET CONTRAT DE MAINTENANCE POUR L'ANNÉE 2026 :

2025-12-091

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler le support Fortinet, licence et contrat de maintenance qui expirent le 8 février 2026;

CONSIDÉRANT l'offre soumise par 6temte au montant 666,06 \$ taxes incluses.

Il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat à 6temte pour le renouvellement du support Fortinet, licence et contrat de maintenance, pour un montant de 666,06 \$ taxes incluses, payable sous le compte GL 02-41200-414 - Informatique.

ADOPTÉE

9. VARIA :

10. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

2025-12-092

Il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 9 h 14.

ADOPTÉE

Huguette Charest, Présidente

Nancy Labbé
Greffière-trésorière